

## DÉBUT DU DÉBAT À L'ASSEMBLÉE ET PREMIÈRES "MANIFS"

# Regards croisés sur le CPE

C'est le genre de combat dont raffole notre pays. D'un côté un gouvernement à la recherche d'une solution inédite contre le chômage - dans le cas précis elle concerne les jeunes - et de l'autre une opposition qui enfourche le cheval de bataille pour faire entendre sa voix tandis que la population concernée, sensible à ses alertes, se mobilise, et que les syndicats brandissent la menace d'un vaste mouvement social...

À l'origine du conflit, le déjà trop illustre CPE (Contrat première embauche) voulu par Dominique de Villepin qui en a annoncé la création tambour battant le 16 janvier dernier.

Réservé aux moins de 26 ans embauchés dans une entreprise de plus de 20 salariés, il a l'allure du très prisé CDI (Contrat à durée indéterminée), à cette nuance près qu'il ne possède pas toute la saveur puisqu'il est assorti d'une période d'essai de deux ans, appelée "période de consolidation" au cours de laquelle le salarié peut être licencié sans justification. Il n'en fallait pas davantage pour que la gauche se dresse vert debout contre un dispositif qu'elle qualifie de "contrat discriminatoire anti-jeune", le numéro un du PS François Hollande parlant même de "première étape du démantèlement général du droit du travail". Tout aussi remonté, le Parti communiste annonce qu'il

"mettra toutes ses forces dans la bataille". Une bataille qui commence aujourd'hui sur la scène politique avec la discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'égalité des chances puisque le Premier ministre y a incorporé le CPE sous forme d'amendement. Cela pour aller "plus vite" dans une démarche qu'il juge porteuse d'espoirs. Encore plus que le contenu qu'elle résume, c'est la méthode qui a déclenché l'ire de l'opposition. Elle voit en effet dans cette précipitation une volonté de bafouer le Parlement qui

**Le Contrat première embauche doit "transformer le risque en chance", selon Hervé Mariton**

serait pour ainsi dire mis devant le fait accompli tandis que le gouvernement n'aurait même pas pris le soin de consulter les partenaires sociaux avant de lancer la procédure.

Désormais totalement affranchie de tout contrat de majorité, l'UDF n'exclut pas de voter contre le projet, François Bayrou évoquant un "contrat de précarité absolue pour les jeunes".

Les politiques ne sont pas les seuls à déclencher la protestation contre le CPE puisqu'étudiants, lycéens et militants de la CGT sont eux aussi sur le

piéd de guerre pour exiger son retrait.

Une flopée d'assemblées générales sont programmées aujourd'hui dans de nombreux établissements (universités et lycées), la CGT appelant pour sa part à des rassemblements et des défilés dans une centaine de villes de France dont Grenoble, Avignon, Lyon, etc.

"C'est une bonne chose que les jeunes bouclent les syndicats", a déclaré le leader de l'organisation Bernard Thibault qui ne voudrait quand même pas se faire voler la vedette une semaine avant la grande journée nationale de mobilisation contre le CPE prévue le 7 février et à laquelle appellent tous les syndicats de salariés...

Tous oublient de mentionner que le contrat décrié bénéficie, en cas de rupture, d'un droit à un préavis et d'une indemnité, ainsi que d'une formation.

"Il s'agit de transformer le risque en chance", nous a déclaré hier soir le député UMP de la Drôme, Hervé Mariton, membre de la commission exécutive du parti majoritaire.

Nul doute que l'enjeu politique soit de taille pour le gouvernement, mais davantage encore pour une opposition en mal de contre-projet et surtout en proie au affres d'un casting sans merci dans la perspective de la présidentielle de 2007.

Hélène PILICHOWSKI ■

### Les 4 types de contrat

- CDI** Contrat à durée indéterminée  
• Tout public  
• Rupture de contrat à tout moment suivant les règles du licenciement  
• Garantie : préavis d'un à 2 mois, indemnités de congés payés et de licenciement
- CDD** Contrat à durée déterminée  
• Renouvelable une fois, durée inférieure à 18 mois  
• Tout public  
• Rupture anticipée de contrat sur justification de l'employeur  
• Garantie : indemnités de congés payés et de fin de contrat
- CPE** Contrat première embauche  
• Moins de 26 ans, entreprises de plus de 20 salariés  
• Rupture de contrat sans justification pendant 2 ans (période d'essai)  
• Garantie : préavis de 2 semaines pour un contrat de moins de 6 mois, indemnité
- CNE** Contrat nouvelle embauche  
• Réservé aux entreprises privées de moins de 20 salariés (hors emplois saisonniers)  
• Rupture de contrat et garantie identiques au CPE

## Décryptage

Le projet de loi pour l'égalité des chances, adopté en Conseil des ministres le 11 janvier, reprend les annonces faites alors par le Premier ministre : réforme de l'apprentissage, contrat de responsabilité parentale, lutte contre les discriminations.

Le contrat première embauche, dont la création a été annoncée par Dominique de Villepin le 16 janvier, a été ensuite incorporé au projet de loi sous forme d'un amendement du gouvernement insérant un article supplémentaire (après l'article 3). Le CPE sera ouvert aux jeunes de moins de 26 ans dans les entreprises de plus de vingt salariés. Ce contrat à durée indéterminée sera assorti d'une période de conso-

lidaion de deux ans, durant laquelle le jeune pourra être licencié à tout moment par l'entreprise. Le préavis sera de 15 jours en dessous de six mois et d'un mois entre six mois et un an.

Il est construit sur le modèle du Contrat nouvelles embauches (CNE) mais donnera droit à une indemnisation chômage au bout de quatre mois (460 euros par mois versés pendant deux mois).

Le droit individuel à la formation s'ouvrira dès la fin du premier mois. L'accès au crédit et au logement devrait être garanti. Les stages, contrats à durée déterminée et formations en alternance effectués dans l'entreprise seront comptés de la période de consolidation. ■

## EN BREF

### L'instituteur condamné

LILLE. Un instituteur d'école maternelle de 49 ans a été condamné hier par le tribunal correctionnel de Lille à quatre ans de prison dont 18 mois ferme. Il a été reconnu coupable d'attouchements sur quatorze fillettes âgées de 2 à 5 ans au moment des faits. À l'audience, il a expliqué avoir agi "de manière furtive" pour "connaître le corps féminin". Il lui est désormais interdit d'exercer une activité en relation avec les mineurs.

### Bigard diabétique

PARIS. L'humoriste et comédien Jean-Marie Bigard révèle être atteint d'un diabète insulino-dépendant, dans un entretien qu'il a sollicité auprès du magazine Ici Paris, à paraître aujourd'hui. Actuellement à l'affiche du Théâtre de Paris dans "Le Bourgeois Gentilhomme", le comique a voulu dévoiler sa maladie, pour, dit-il, prouver "qu'on peut absolument tout faire lorsqu'on est diabétique".

### Mystérieuse intoxication

PAMPLOUX. Treize collégiennes de quatre établissements des Deux-Sèvres appartenant à la même chorale ont été hospitalisées hier après avoir été prises de malaise lors d'une répétition. Elles ont été conduites au centre hospitalier de Niort pour y passer des examens. Dans la soirée, on ne connaissait pas l'origine des maux d'estomac et de tête dont elles se sont plaintes.

### Un salarié ANPE sur la sellette

SAINT-NAZAIRE. Un employé de l'ANPE à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) soupçonné d'avoir appelé sur internet (www.actuochmage.org) à incendier l'agence pour laquelle il travaillait a été mis en examen hier. Il a été placé sous contrôle judiciaire et risque jusqu'à cinq ans de prison. Cette affaire n'a jusqu'à présent pas été concernée par les feux ayant récemment endommagé plusieurs ANPE de France.

### Escroquerie à 1,7 million d'euros

PARIS. Un médecin de 61 ans vient d'être écroué dans le cadre du démantèlement d'une vaste escroquerie à l'assurance maladie dont le préjudice global a été estimé à 1,7 million d'euros. Le mode opératoire était simple : des ressortissants yougoslaves présentaient de faux bulletins de paie, accompagnés de fausses attestations salariales et de faux arrêts maladie pour se faire payer des indemnités journalières. Les sommes versées étaient ensuite redistribuées jusqu'à la tête du réseau...

### Dreux : 639 emplois menacés

DREUX. LG Philips Displays, la co-entreprise du Néerlandais Philips et du groupe coréen LG Electronics, a annoncé hier, lors d'un comité d'entreprise, que son usine de tubes cathodiques de Dreux, qui emploie 639 salariés, était en cessation de paiement. En conséquence, le tribunal de commerce de Dreux (Eure-et-Loir) devrait désigner un administrateur dans les prochains jours. Il appartiendra à cet administrateur d'examiner la situation de l'entreprise et trouver des solutions pour l'avenir des salariés.

### Incendies volontaires du Var, suite

DRAGUIGNAN. L'avocate de Stéphane Audibert, condamné le 20 janvier à 12 ans de réclusion criminelle pour un incendie dans le Var, a demandé hier un supplément d'information à la suite des appels anonymes d'un correspondant qui s'est accusé la semaine dernière d'être l'auteur de plusieurs sinistres.

### Deux corps dans le port

MARSEILLE. Deux corps, celui d'un garçon de 7 ans et demi et de son père de 56 ans, ont été trouvés hier matin dans un bassin du port de Marseille. Le papa avait été condamné en 1996 à neuf ans de prison pour le meurtre de sa fille de neuf mois et la tentative de meurtre sur sa femme en 1993. La thèse de l'homicide volontaire suivi d'un suicide est privilégiée.

### Le candidat idéal pour 2007...

PARIS. Le candidat idéal à l'Élysée est un quinquagénaire, homme ou femme, honnête, capable de comprendre les problèmes quotidiens des Français, polyglotte, selon un sondage TNS-Sofres publié hier dans "Le Figaro". Cette étude a été réalisée les 24 et 25 janvier, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes selon la méthode des quotas.

## Florian, 23 ans : "Une mesure concrète"

Florian Guingrich, 23 ans, est en stage depuis neuf mois après une école de commerce dans la Vaucluse. Depuis trois ans, il est adhérent UMP. Pour lui, le CPE "c'est une mesure concrète pour essayer d'enrayer le chômage des jeunes". Florian se met dans la peau d'un chef de PME "qui hésite parfois à embaucher" car, dit-il "les procédures de licenciement sont un frein". Pour lui, le CPE "est une mesure de confiance envers les jeunes, obligés de faire leurs preuves."

Et puis un chef de PME qui a investi du temps à former un jeune ne va pas le virer au bout de deux ans. Ce serait du temps perdu !

Quant à la précarité autour de ce contrat, Florian veut faire confiance au gouvernement qui a "promis que ce ne serait pas un sous-contrat. C'est un contrat de travail avec le droit au chômage au bout de 4 mois et les banques ont elles aussi assuré



qu'elles le considéreraient comme un CDI normal".

Noëlle RÉALE ■

## Amine, 18 ans : "De la précarité en plus"

Amine El Khatmi a 18 ans, étudiant en Droit il est aussi secrétaire général des MJS de Vaucluse. Pour lui, le Contrat Première embauche est "une remise en cause grave de notre avenir". La précarisation de l'emploi est évidemment le premier inconvénient qu'il y voit. "Déjà, beaucoup d'étudiants sont obligés de travailler pour payer leurs études et on rajoute en plus la précarité." C'est la possibilité pour le chef d'entreprise "de pouvoir te virer au bout de 24 mois sans motif valable, sans même être sûr aujourd'hui qu'il y aura des indemnités de départ".

Ce qu'il préconise pour favoriser le retour à l'emploi des moins de 25 ans ? "Le rétablissement des emplois-jeunes qui permettaient un premier pas dans le milieu associatif ou éducatif" et pour le privé, "faire évoluer les mentalités des chefs d'entreprises. Qu'ils fassent un peu



confiance aux jeunes. Pour ça, il n'y a pas vraiment de loi à voter !"

N.R. ■

## SUD-EST

## ECHOS

ANDRÉ LAUBÉPIN S'EST ÉTEINT dimanche à l'âge de 81 ans. Originaire de Saint-Vallier, il avait été l'un des artisans de l'installation du "Dauphiné Libéré" dans la Saône-et-Loire dans le milieu des années 60. Il avait terminé sa carrière comme responsable des pages départementales du quotidien dans ce département. Ses obsèques seront célébrées demain à 14 heures en l'église Saint-Charles, au Creusot.

UN MONITEUR DE LA STATION DE SIGNUS D'ALLOS, dans les Alpes-de-Haute-Provence, a été emporté dimanche matin dans une avalanche alors qu'il se trouvait hors du domaine balisé de la station. Il est décédé dans la nuit à l'hôpital de Digne.

LE P-DG DES VOYAGES ANSELMINO basés à Saint-Pierre-d'Allevard, dans l'Isère, dont l'un des cars, ramenant des collégiens d'un séjour au ski s'était renversé dans un ravin en janvier 2005 dans la Loire, faisant sept blessés graves et 45 blessés légers, sera jugé aujourd'hui pour travail dissimulé devant le tribunal correctionnel de Roanne.

LE GROUPE ROSSIGNOL a choisi le site de Grenoble Air Parc, sur la commune de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, en Isère, pour implanter son centre logistique mondial. Opérationnel dès 2007, il accueillera le matériel de sports d'hiver et emploiera, à terme, 120 à 130 personnes.

## DISPARITION DE JEAN-CHRISTOPHE LAFAILLE AU NÉPAL

# Un survol probable du Makalu ce matin

Le temps est suspendu au vol d'un hélicoptère, pour la communauté montagnarde. Lafaille n'a toujours pas donné signe de vie, depuis son hiver himalayen. Yan Giezendanner, son routeur chamoisard, ne s'éloigne plus du combiné, espérant toujours qu'il se mette à vibrer sur la fréquence du téléphone satellitaire de Jean-Christophe. Mais les heures passent et l'espoir s'amenuise...

"On a demandé un survol de la face par un avion, mais tu sais ce que c'est, le Népal. C'est un pays compliqué. Un coup l'avion n'est pas disponible, un autre fois c'est le pilote qui n'est pas là... On nous a assuré que ce mardi, il pourrait décoller. Alors, on attend..."

À 7 000 kilomètres du Makalu, Yann patiente devant son écran de prévisionniste météorologique et Katia s'enfonce dans l'angoisse, à Vallorcine. La femme du guide devrait s'envoler demain pour Katmandu, puis se rendre au camp de base de son mari. Un voyage organisé par Jean-Claude Marmier, le président du comité Himalaya de la Fédération française de montagne et d'escalade.

Pour ce dernier aussi, l'attente frise l'insupportable. "On nous a affirmé qu'un hélicoptère s'était positionné au camp de base de Lukla, à 2 866 mètres. Ce mardi, il se rendra au camp de base de Jean-Christophe, pour voir ce qui s'y passe. Ensuite, si la météo le permet, il tentera de remonter la voie pour le repérer". Le camp de base de Lafaille, réduit à sa plus simple expression (un cuisinier et son aide pour toute présence) reste silencieux, lui aussi. Et ce, malgré la présence de deux téléphones satellites de réserve.

"Ils sont bien au camp, mais Jean-Christophe a dû les enfermer dans



Deux jours avant son départ, Jean-Christophe Lafaille et son routeur, Yan Giezendanner, observaient l'itinéraire envisagé sur le Makalu.

Photo DR

une malle, avant de partir. Il n'avait pas une grande confiance en ces deux sherpas, explique Yan Giezendanner. Mais même s'ils y avaient eu accès, ils n'auraient pas su orienter la parabole pour nous joindre".

Le routeur se désespère. "C'est tout de même dur de voir qu'il fait maintenant grand beau sur le Makalu, alors qu'il s'est usé le mental à attendre cette fenêtre depuis près de deux mois !"

Fin novembre, lorsqu'il peaufinait son itinéraire avec son routeur, Jean-Christophe Lafaille savait que ça allait être dur. "À cette époque de l'année, c'est le vent, le problème, assurait-il. Et puis, il y a

l'éloignement. C'est psychologiquement dur de passer les fêtes loin des siens, même avec un téléphone satellite. Mais je me suis préparé à ça."

Le monde de la montagne garde encore un peu d'espoir dans le survol de ce matin. Un tout petit peu. "Cet homme réservé est un personnage de grande valeur, avec d'énormes ressources", affirme un professeur de l'École nationale de ski et d'alpinisme.

Et c'est vrai qu'une fois déjà, il n'avait pas donné signe de vie durant cinq jours. Mais peut-on raisonnablement compter sur une histoire qui se répèterait ?

Philippe CORTAY ■

# L'angoisse d'une mère

"On se raccroche à l'espoir de le voir revenir !"  
À Gap, la maman de Jean-Christophe Lafaille veut trouver des raisons d'espérer dans l'histoire de son fils. Son retour de l'enfer, lorsqu'il avait réussi à s'extirper de l'Annapurna en 1992, reste présent. "Mais à l'Annapurna, il n'y avait

pas des températures aussi froides. Quant à vouloir le secourir, personne n'est en condition physique pour cela. Il faut des semaines d'acclimatation à des altitudes aussi élevées", dit Michèle Lafaille. Jusqu'ici, elle avait des nouvelles par sa belle-fille Katia, qui s'entretenait régulièrement avec

Jean-Christophe par le téléphone satellitaire. "Nous, c'était surtout par internet qu'on échangeait." Depuis que son fils n'a plus donné de nouvelles, Michèle Lafaille vit dans l'angoisse : "Le plus dur, c'est de ne pas savoir..."

Recueilli par Lionel ARCE-MENSO ■

## PRIX SPÉCIAL POUR ABONNEMENT HIVER

# Restez au chaud, le dauphiné vient chez vous !

CHACQUE JOUR POUR VIVRE L'ACTUALITÉ, ABONNEZ-VOUS AU DAUPHINÉ LIBÉRÉ et recevez par portage (si vous êtes dans une zone de portage) ou par la poste, votre quotidien à domicile pendant 3 mois. Vous serez ainsi le premier informé des événements locaux, nationaux ou internationaux.

Pour vous abonner : renvoyez le bulletin ci-dessous ou téléphonez au **N° Azur 0 810 88 70 01**

**le dauphiné ABONNEMENT "SPÉCIAL HIVER"**  
BULLETIN À COMPLÉTER ET À RETOURNER À : DAUPHINÉ LIBÉRÉ - SERVICE ABONNEMENTS - 38913 VEUREY CEDEX

**OUI, je souhaite profiter de votre offre d'abonnement "SPÉCIAL HIVER" d'une durée de 3 mois.**

Je choisis la formule 7 jours (78 numéros/semaine et 13 dimanches + 13 TV Mag + 13 Version Femme) pour 69 € au lieu de 81 €\* soit 12 € d'économie.

Je choisis la formule 6 jours (78 numéros/semaine) pour 55 € au lieu de 62 €\* soit 7 € d'économie.

**JE JOINS MON RÈGLEMENT PAR :**

Mandat lettre ou par chèque à l'ordre de Dauphiné Libéré

Carte bancaire : \_\_\_\_\_

Expire fin : \_\_\_\_\_ Date et signature \_\_\_\_\_

**INDIQUEZ ICI VOS COORDONNÉES**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

**Accès livraison :**

Digicode N° \_\_\_\_\_  Clé client  Clé pass

**Lieu de livraison :**

Boîte à lettre  Autre lieu de livraison précisez : \_\_\_\_\_

\* Prix de vente au Numéro. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.